



Déclaration préalable

Conseil supérieur de l'éducation du 3 juillet 2025

Monsieur le président du Conseil supérieur de l'éducation,
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil,

Le mois de juin et les premiers jours de juillet illustrent malheureusement bien les préoccupations et les colères des parents que nous représentons.

- Tout d'abord une reconquête absolument illusoire du troisième trimestre pour les lycéens de la voie générale et technologique.

En 2024, la FCPE avait alerté très tôt sur les effets problématiques du stage obligatoire de seconde, imposé sans concertation. Ce nouveau dispositif venait heurter de plein fouet la recherche de stage déjà obligatoire pour les lycéens de la voie professionnelle, sans réel suivi pédagogique, sans évaluation, et était surtout profondément inéquitable pour les jeunes sans réseau personnel ou familial.

Un stage de seconde décrété à la hâte, pour transférer sur les entreprises, collectivités locales et associations de ce pays la fin du troisième trimestre que le ministère de l'Éducation nationale ne parvient toujours pas à organiser, à imaginer et à reconquérir.

En 2024, nous avons demandé la création d'un groupe de travail pour évaluer cette première édition, en associant enseignants, chefs d'établissement, représentants d'entreprises... Une demande restée sans réponse.

Dès lors, les mêmes causes ont produit les mêmes effets. En 2025, beaucoup de lycéens vivront à nouveau un stage sans accompagnement, sans utilité, ni sens pédagogique.

Trop souvent, pour les élèves les moins favorisés socialement ou territorialement, ce stage de seconde se résume à une semaine de « Netflix sur le canapé » ou à empiler des canettes dans un supermarché, parfois dans des conditions de sécurité discutables, voire dangereuses comme l'a montré le tragique accident qui a coûté la vie à un lycéen sur son lieu de stage dans la Manche, il y a de cela quelques jours.

Et pourtant, en travaillant et construisant collectivement, nous pourrions imaginer une fin du troisième trimestre permettant à nombre de lycéens de mûrir leur projet d'orientation, de consolider des savoirs fragiles, de développer leur expression orale ou écrite, de découvrir le monde professionnel autrement...

La FCPE renouvelle donc sa demande d'un véritable temps de bilan et appelle l'ensemble des acteurs à co-construire une alternative éducative ambitieuse en réponse aux attentes de la communauté éducative et aux besoins réels des lycéens.

Une fin d'année qui a aussi un goût amer dans les lycées professionnels. Là encore, nous avons alerté en 2024 sur les impacts de cette réforme qui allait amputer les apprentissages de six semaines de cours et allait profondément affecter l'organisation des établissements.

Comme cela était prévisible, les lycéens ont déserté les établissements en juin, une catastrophe qui sera récurrente si le dispositif perdure en l'état... Il est inenvisageable de reproduire cela l'année prochaine, il est urgent d'en tirer immédiatement les enseignements et de cesser le pilotage à vue !

Notre fédération attend un comité national de suivi de cette réforme avec une réelle volonté de concertation et de dialogue. Si les acteurs de la communauté éducative qui ont alerté avaient un tant soit peu été écoutés, nous n'en serions pas là.

- Autre sujet de colère et d'inquiétude chez les parents d'élèves, le bâti scolaire. Diplôme national du brevet, grand oral du baccalauréat, épreuves du baccalauréat technologique et de la voie professionnelle... Avec des températures dépassant les 35°C sur toute une partie du territoire national, la FCPE a alerté sur les conditions d'accueil des élèves, de la maternelle à la terminale et a salué l'abnégation des personnels de l'État comme des collectivités locales qui ont parfois fait l'impossible pour les accueillir.

La preuve a été faite une nouvelle fois que le bâti scolaire de nos établissements n'est toujours pas adapté au réchauffement climatique alors que parents et personnels tirent la sonnette d'alarme depuis plusieurs années. On demande à l'école de faire face au réchauffement climatique avec des brumisateurs... Franchement c'est inacceptable voire irresponsable !

Notre fédération a fait des propositions claires et pragmatiques aux pouvoirs publics et demande des mesures urgentes concrètes, dès la rentrée prochaine, pour faire face aux épisodes caniculaires, qui pourront avoir lieu désormais entre début mai et fin septembre :

- Plus aucun examen ne doit avoir lieu l'après-midi : CAP, bac professionnel, bac général et technologique, diplôme national du brevet ... Il est urgent et indispensable de repenser le calendrier 2025-2026 et celui des années suivantes pour protéger la santé et la sécurité des élèves et des personnels.

- Un plan canicule spécifique doit être élaboré dans chaque établissement scolaire, de la maternelle au lycée. Véritable outil de prévention du risque canicule, il sera concerté entre les enseignants, les parents, les élus locaux et calé sur les niveaux d'alerte de météo-France. Il sera pensé au cas par cas, pour identifier des réponses adaptées aux réalités et spécificités locales (salle rafraîchie à proximité, salle polyvalente mise à disposition, présence d'un parc arboré à proximité...). Nous souhaitons leur élaboration concertée et adoption en conseil d'école ou conseil d'administration pour une entrée en vigueur à la rentrée scolaire 2026-2027.

- Rendre visibles et publiques les étiquettes énergétiques de chaque bâtiment scolaire en les affichant systématiquement à l'entrée des établissements, ainsi que la qualité de renouvellement de l'air intérieur et le ratio de m² disponibles par élève. Les familles doivent pouvoir accéder facilement à cette information essentielle. Une mesure pour permettre une prise de conscience collective et alimenter le dialogue local.

- Lancer un plan d'investissement ambitieux, un véritable plan Marshall pour la rénovation énergétique des établissements scolaires dans l'hexagone comme dans les territoires ultramarins. Il est impératif d'engager sans délai des travaux structurels pour garantir des conditions d'apprentissage dignes et durables. La FCPE interpellera tous les candidats aux élections municipales de 2026 sur leurs projets et engagement pour le bâti scolaire municipal.

Enfin et concernant la question des rythmes scolaires, il est inenvisageable et irréaliste de raccourcir les vacances d'été et de faire reprendre élèves et personnels le 15 août. La commission calendrier scolaire du CSE a bien écarté cette hypothèse.

Le climat change, l'école doit s'adapter pour protéger tous les enfants. Une école qui se dérègle et c'est toute la société qui se dérègle.

Revenir sur ce mois de juin, c'est aussi exprimer notre colère de voir des élèves non affectés au lycée, à leur sortie du collège. Cette année encore, ils se comptent en centaines ! c'est un scandale national. C'est d'une violence inouïe envers les élèves et leurs familles. Elles nous disent leur honte de subir ces situations. Nous attendons un état des lieux national et un suivi partagé au jour le jour, dans chaque département, pour remédier à ces situations intolérables. Ces élèves doivent connaître dans les prochains jours leur lieu d'affectation, dans le respect de leurs projets d'orientation, à proximité de chez eux et dans des établissements publics.

Enfin nous terminerons ce propos, par l'expression de notre satisfaction à la lecture des propositions de la commission d'enquête parlementaire sur les violences dans les établissements scolaires. Celle-ci a entendu la position de notre fédération comme d'un grand nombre de membres de la communauté éducative, de la nécessité d'un contrôle systématique et périodique des établissements privés sous contrat. Ils ne peuvent plus se considérer en toute impunité comme un état dans l'État. Il leur appartient de rendre des comptes sur l'exécution de la part du contrat qu'ils ont conclu avec la Nation. Notre fédération demande que ces rapports soient rendus publics et que les sanctions soient appliquées jusqu'au dé-conventionnement de l'établissement.

Il appartient désormais à l'État de prendre ses responsabilités et d'indiquer au pays tout entier les mesures qu'il entend prendre à la lecture de ce rapport qui doit marquer la fin de l'omerta dans les établissements scolaires. Il doit donner le signal clair qu'il n'y aura plus jamais aucune impunité ni silence sur les actes qui mettent en danger les enfants.

L'école doit être un lieu qui protège, un lieu refuge et les enfants ne doivent plus jamais avoir à en douter !

Je vous remercie pour votre écoute.